



Association modulaire des étudiant-es au baccalauréat en Enseignement
secondaire
Assemblée générale extraordinaire
22 avril 2015
R-M120 – Université du Québec à Montréal

1. Ouverture de l'assemblée

Eve Gladu propose

1.1 Que l'A.G. commence à 18h26

David Ricard appuie.

Proposition adoptée à majorité.

2. Adoption du présidium

Eve Gladu propose

2.1 Que Félix Gingras Genest et Geneviève Bérubé soient président et secrétaire de l'Assemblée

Julien Benca appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Julien Benca propose

3.1 L'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption du présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès verbal de l'AG du 9 avril
5. Avis de motion : modification aux Règlements généraux
6. Grève
7. Varia
8. Fermeture

Pascal Chevrier appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du P.V. de l'AG du 9 avril

David Ricard propose

4.1 L'adoption du procès-verbal de l'A.G. du 9 avril 2015.

Julien Benca appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Avis de motion : Modification aux RG

Eve Gladu propose

5.1 Qu'au point 14.3 des règlements généraux de l'AMÉBES-UQAM soit biffé « en tant qu'observateur ou participant » et que cet extrait soit remplacé par « en tant que représentant de l'AMÉBES-UQAM »

Le point 14.3 se lirait comme suit

Vice-président aux affaires universitaires : Le vice-président aux affaires universitaires est responsable de tout ce qui touche l'enseignement et les besoins académiques des membres. Il est préoccupé par le développement et la conception de nouveaux services à offrir à la collectivité. Il en assure également la coordination. C'est lui qui reçoit les plaintes des membres de l'AMÉBES au niveau académique, qui les traite et en fait le suivi. S'il juge une plainte pertinente, il doit la présenter au CA pour que celui-ci décide d'une marche à suivre. Il s'occupe des relations avec les différentes instances du module et il siège ~~en tant qu'observateur ou participant~~ **en tant que représentant de l'AMÉBES-UQAM** au comité de programme. Il est responsable de la tenue de rencontres des membres étudiants au comité de programme, rencontres qui devraient avoir lieu avant chaque réunion du comité de programme.

David Ricard appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Grève

David Ricard propose

6.1

Que l'AMÉBES appelle à une journée de grève sociale le 1^e mai 2015;

Que l'AMÉBES soit en grève le 1er mai 2015;

Que l'AMÉBES invite ses membres et organise une délégation afin de participer à la manifestation du 1er mai 2015

Eve Gladu appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

David Ricard propose

6.2

Que l'AMÉBES-UQAM soit en grève lorsque le SPUQ (Syndicat des professeurs de l'Université du Québec), le SCCUQ (Syndicat...), le SÉTUE (Syndicat...) ou le SEUQAM (Syndicat des employés de l'UQAM) est en grève et qu'elle emploie tous les moyens à sa disposition pour prévenir ses membres qu'elle est en grève.

Vincent Rivard appuie.

Vincent Rivard propose un amendement :

6.2.1.

Ajouter à la fin de la proposition : « ... et qu'elle emploie tous les moyens à sa disposition pour prévenir ses membres qu'elle est en grève. »

Maude Foisys-Arsenault appuie.

Amendement adopté à l'unanimité.

Proposition amendée adoptée à l'unanimité.

7. Varia

8. Fermeture

Christophe Deslandes propose

8.1. Que l'Assemblée générale extraordinaire ferme à 19:02

Claude Rouleau-Jolicoeur appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Fin de la rencontre.

ANNEXE A – Présences